

CP - S'inscrire au Conservatoire de Colmar

Les inscriptions au Conservatoire de Colmar débuteront le 10 mai prochain. Face à l'impossibilité d'organiser les traditionnelles « portes ouvertes », l'équipe pédagogique du Conservatoire proposera, avant cette date, de brèves capsules vidéo de présentation des disciplines enseignées à Colmar.

Ces séquences de deux à trois minutes seront consultables sur le site de l'établissement et pourront être mises à la disposition des écoles primaires de la ville.

Le Conservatoire de musique et de théâtre à rayonnement départemental est une **école des arts de la scène**. Structure d'excellence culturelle de la Ville de Colmar, le Conservatoire est classé par le Ministère de la Culture et soutenu par le Département du Haut-Rhin. Il contribue largement à la transmission artistique au bénéfice d'un public de plus en plus large et varié.

Malgré la situation sanitaire et grâce à la qualité du travail des enseignants qui s'investissent avec passion dans la formation musicale ou théâtrale des quelque **1 000 élèves**, les résultats des élèves sont à la hauteur du rang du Conservatoire de Colmar à rayonnement départemental.

Les trois piliers de son action sont l'enseignement spécialisé, la diffusion et l'éducation artistique et culturelle. Ainsi, comédiens et musiciens développent leur créativité et leur talent.

L'enseignement musical va de l'éveil à l'orientation professionnelle, grâce à des diplômes nationaux délivrés en réseau de conservatoires. La classe de théâtre est la seule du Grand-Est à proposer un diplôme de 3e cycle et une licence (en partenariat avec l'Université de Strasbourg).

CONTACT PRESSE

Lucie Hamon - Attachée de presse
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33
lucie.hamon@colmar.fr